



Permis de construire tacite attaqué par préfet

Par **xargence**, le **18/05/2011** à **23:04**

Bonjour, je vous expose mon problème.
Ayant obtenus 2 permis de construire tacites en Octobre 2010, que nous avons fait constater par huissier le 15/12/2010, le préfet a attaqué un des 2 permis de construire (ceux ci sont situés sur le même terrain qui sera partagé) au motif que dans le cadre du nouveau PLU celui ci est dans une zone naturelle à protéger, et n'est plus constructible.
Par contre cette administration n'a pris aucune décision négative pour le 2ème permis de construire.
Le délai de 2 et 3 mois étant dépassé sans notification des administrations, le 2ème Permis de Construire est-il valable?
Cordialement.